

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE****VISITE DE S.E. LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE D'ESTONIE**

LA HAYE, LE 9 AVRIL 2026

Le jeudi 9 avril 2026, S.E. le Dr Hab. Marcin Czepelak, Secrétaire général de la Cour permanente d'arbitrage (CPA), a eu l'honneur d'accueillir S.E. le Président de la République d'Estonie, M. Alar Karis, et la Première dame d'Estonie, Mme Sirje Karis, au siège de la Cour au Palais de la Paix.



Après un bref échange de vues avec le Secrétaire général et les Secrétaire généraux adjoints, MM. Martin Doe et Garth Schofield, S.E. le Président Karis a bénéficié d'une visite guidée du siège de la CPA, accompagné de S.E. M. Paul Teesalu, Ambassadeur de la République d'Estonie auprès du Royaume des Pays-Bas, et des membres de la délégation estonienne.

Au cours de la visite, le Secrétaire général et le Président ont évoqué les activités et les affaires de la CPA, ainsi que la contribution importante de la République d'Estonie aux travaux de la Cour depuis son adhésion en 2003.



* * *

À propos de la Cour permanente d'arbitrage

La Cour permanente d'arbitrage est une organisation intergouvernementale créée par la Convention de La Haye de 1899 pour le règlement pacifique des conflits internationaux. La CPA compte 128 Parties contractantes. Siégeant au Palais de la Paix à La Haye, Pays-Bas, la CPA facilite l'arbitrage, la conciliation, les enquêtes pour l'établissement des faits et d'autres procédures de règlement des différends entre diverses combinaisons d'États, d'entités étatiques, d'organisations intergouvernementales et de parties privées. Le Bureau international de la CPA fournit actuellement des services de greffe dans 8 arbitrages interétatiques, 1 autre procédure interétatique, 90 arbitrages sous l'égide de traités bilatéraux ou multilatéraux d'investissement ou de législations nationales relatives aux investissements, 93 arbitrages sur le fondement de contrats impliquant un État ou une entité étatique et 6 autres procédures. De plus amples informations sur la CPA sont disponibles à l'adresse suivante : www.pca-cpa.org.

Contact: Cour permanente d'arbitrage
Courriel : bureau@pca-cpa.org